



AVIS SUR LA PARTICIPATION DES  
JEUNES VERDUNOIS DANS LES  
INSTANCES DE L'ARRONDISSEMENT

*S'engager à Verdun !*

Présenté par

LE CONSEIL JEUNESSE DE VERDUN

au

Conseil d'arrondissement de Verdun

Le 25 juin 2019

Le présent avis a été élaboré du printemps 2018 à l'automne 2018 et a été adopté par les membres du Conseil jeunesse de Verdun à l'assemblée ordinaire du 7 janvier 2019.

**Membres du Conseil jeunesse de Verdun**

Robert Hu, président  
Jin Ge Li, vice-présidente  
Marie Chabot-Johnson, membre  
Lara Holstein, membre  
Dario Derakhshanian, membre  
Benjamin Desroches, membre  
Frédérique Farley, membre  
Claire Groulx-Robert, membre  
Serge Maamari, membre  
Élodie Mercier Schmidt, membre  
Antonin Rossier-Bisaillon, membre  
Grayson Tessier, membre  
Ciaran Williams, membre

**Anciens membres ayant contribué à l'élaboration de l'avis**

Dylan Boran  
Valérie Ferland  
Olivier Leclerc  
Nicolas Pilon

**Rédaction**

Marie Chabot-Johnson

**Révision linguistique**

Guy Lacroix, coordonnateur

# Le Conseil jeunesse de Verdun (CjV) en bref

Verdun est le premier arrondissement montréalais à s'être doté de son propre conseil jeunesse à la fin de l'année 2015. Son mandat est de conseiller le maire et les personnes élus de l'arrondissement sur les enjeux de la jeunesse et d'assurer la prise en compte des préoccupations de ce groupe dans les décisions de l'arrondissement.

Il s'agit d'une instance consultative non partisane, composée de 15 jeunes bénévoles âgés de 12 à 25 ans. Les membres du CjV sont choisis dans l'esprit de représenter la diversité géographique, linguistique, sociale et culturelle de la jeunesse verdunoise. Ils ont été sélectionnés par des représentants élus des partis en place et un représentant de la Table de concertation jeunesse de Verdun.

## Introduction

La participation citoyenne des jeunes est au cœur des préoccupations du CjV puisque ce dernier a été créé dans le but d'encourager les jeunes à se faire entendre par les instances de l'arrondissement de Verdun. Nous sommes d'avis que si les jeunes participent davantage à la vie publique, leurs besoins seront mieux pris en compte dans les décisions futures.

En tant que gouvernement de proximité, le palier municipal constitue l'un des premiers lieux où il est possible de s'engager socialement et politiquement. Pourtant, c'est également un niveau de gouvernement dont on connaît mal les champs de compétences, c'est-à-dire les domaines où il est impliqué. Outre le fait de voter, il est possible de s'engager dans la politique municipale de plusieurs façons, qu'elles soient formelles ou informelles.

Dans cet avis, il sera question des façons de s'engager au sein des instances formelles de l'arrondissement, c'est-à-dire lors des séances mensuelles du conseil d'arrondissement ou à l'occasion des consultations publiques menées pour différents projets. Nous convenons qu'il existe de multiples façons de s'engager et que chacune d'entre elles a leur mérite mais aussi leurs limites.

Au cours de l'année 2018, nous nous sommes questionnés sur la manière dont la participation des jeunes pourrait être encouragée, et surtout sur les obstacles qui contreviennent à cette participation. Notre réflexion commune nous amène à proposer aux élu-e-s et à l'administration de l'arrondissement de Verdun une série de treize recommandations regroupées sous cinq objectifs. La réflexion derrière chacun des objectifs et les difficultés qu'ils cherchent à contrer sont exposées dans ce document. L'équipe du CjV vous remercie de l'attention que vous y accorderez.

# Méthode

L'idée à l'origine du présent avis nous a été soufflée par les élu-e-s lors de l'assemblée mensuelle du CjV de janvier 2018, alors que ces derniers étaient invités à rencontrer les nouveaux membres du CjV et à discuter avec eux de leurs préoccupations. Les élu-e-s se demandaient alors comment les jeunes pourraient être amenés à participer davantage aux séances des conseils d'arrondissement et aux consultations publiques.

Cet avis a été élaboré au cours d'une série de quatre assemblées. Tout d'abord, nous avons discuté de nos propres expériences en regard des séances du conseil d'arrondissement et des consultations publiques menées par l'arrondissement. Plusieurs constats sont ressortis mais des facteurs nuisant à notre participation aux instances formelles de l'arrondissement ont été très souvent évoqués. Parmi ces obstacles, notons le manque d'accès à l'information sur la tenue de ces activités ou encore le manque d'informations sur les enjeux qui y sont discutés. Cette réflexion nous a amenés à constater qu'il y avait un réel besoin de se pencher sur cette question.

Par la suite, nous avons eu une discussion afin d'identifier l'objectif poursuivi par notre avis et la manière de l'atteindre. L'une des principales interrogations qui sont ressorties est la suivante : comment intéresser les jeunes verdunois aux instances de l'arrondissement alors qu'en tant que jeunes passionnés par la politique municipale, nous ne nous engageons nous-mêmes que partiellement ? C'est entre autres pour cette raison que nous avons décidé de produire cet avis principalement à partir de nos propres réflexions, recherches et discussions.

Puis, nous avons tenu une discussion qui portait sur les obstacles nuisant à la participation au cours de laquelle chaque membre devait soumettre deux idées pour pallier à la difficulté soulevée. Pour ce faire, les membres ont mené leurs propres recherches, que ce soit sur le Web ou lors de discussions informelles avec leur entourage. Lors de l'assemblée où cette discussion a eu lieu, toutes les idées ont été notées. Ensuite, nous avons rédigé des recommandations à partir de chacune de ces idées. Elles ont été regroupées par objectif, selon le besoin auquel la recommandation répondait.

Enfin, chacune des recommandations a été présentée aux membres. La formulation de certaines d'entre elles a été modifiée, et d'autres ont été tout simplement éliminées. Les membres ont ensuite approuvé la distribution de celles-ci dans les différentes catégories d'objectifs. Au total, vingt-trois recommandations regroupées sous cinq objectifs sont ressorties. Afin d'assurer la bonne prise en compte de nos recommandations, nous avons décidé qu'il était mieux de réduire leur nombre. Pour ce faire, les membres ont répondu à un sondage en ligne, où ils et elles devaient sélectionner les objectifs qu'ils ou elles jugeaient prioritaires.

# Objectifs et recommandations

## Objectif 1 : Faire connaître les initiatives de participation citoyenne et les instances consultatives municipales

L'un des principaux freins à la participation des jeunes dans les instances de l'arrondissement est le manque de connaissance quant à l'existence même des instances en place et des moments où des événements citoyens se tiennent. Dans la plupart des cas, l'information existe déjà et est diffusée sur certaines plateformes. Cependant, ce ne sont pas toujours les plateformes idéales pour rejoindre efficacement les citoyens. Diversifier les formes de communication est donc primordial.

Selon le CjV, mieux informer les citoyens est le premier pas pour encourager plus de Verdunois à s'investir. Les recommandations suivantes ont donc pour but d'améliorer la communication de l'arrondissement avec ses citoyens.

Cet objectif vise l'amélioration de la publicisation de la tenue des séances des conseils d'arrondissement sur une multitude de plateformes, l'accès aux instances citoyennes à distance et l'interpellation directe des jeunes selon une méthode plus susceptible de les rejoindre.

### **Recommandation 1 :**

Que l'Arrondissement de Verdun réalise une campagne de sensibilisation deux fois par année en communiquant les dates de tenue des conseils d'arrondissement, les possibilités d'implication citoyenne au sein des instances de l'arrondissement (ex : CjV ou d'autres conseils consultatifs) et les projets spéciaux dédiés aux jeunes (ex: Maire d'un jour).

Cette campagne devrait se tenir sur de multiplateformes, comme sur le site web de l'arrondissement, ses réseaux sociaux, par la poste ou par de l'affichage dans des lieux ciblés de Verdun. Cela peut être fait sous forme de dépliant, d'affiche et de capsules vidéos. Nous suggérons de créer un événement sur Facebook pour chaque séance du conseil d'arrondissement et les consultations publiques.

### **Recommandation 2 :**

Que l'Arrondissement de Verdun crée des outils de consultation en ligne pour rejoindre davantage de jeunes, lors d'au moins trois consultations publiques.

Ceci inclut de faire la promotion du service déjà existant de webdiffusion des séances du conseil d'arrondissement, mais aussi de créer des initiatives en ligne qui peuvent être complémentaires aux événements de consultation publique organisés par l'arrondissement. Il y a par exemple des sondages, des discussions via des moyens de diffusion en direct (Facebook live, Instagram stories), des forums de discussions citoyennes, etc.

**Recommandation 3 :**

Que l'Arrondissement de Verdun organise des séances réservées aux jeunes lors des consultations publiques. Que des consultations publiques se tiennent dans des lieux fréquentés par les jeunes, comme en se déplaçant dans les écoles.

Être avec des personnes d'âge similaire aide à bâtir un climat de confiance qui permet de partager plus aisément ses idées. Par le fait même, l'arrondissement pourrait bénéficier de perspectives nouvelles, mais aussi profiter de l'occasion pour faire de la sensibilisation à la participation citoyenne.

**Recommandation 4 :**

Que l'Arrondissement de Verdun crée un court document explicatif des procédures du conseil d'arrondissement.

Un court document sous forme de Foire aux questions (FAQ) pourrait être distribué à l'entrée de la séance du conseil, afin de donner la possibilité à tout le monde de comprendre les procédures.

## Objectif 2 : Partager et démocratiser l'information véhiculée dans les conseils d'arrondissement.

Plusieurs jeunes ne s'engagent pas à leur plein potentiel en raison d'un manque de compréhension de certains enjeux. Pourtant, comprendre l'information donnée est essentiel à la poursuite de choix éclairés.

### **Recommandation 5 :**

Que l'Arrondissement de Verdun organise des ateliers avec des intervenants avant les conseils d'arrondissement pour informer les citoyens sur certains sujets à l'ordre du jour.

Nous constatons que l'une des principales barrières à la compréhension des sujets traités en conseil d'arrondissement est que les propos qui s'y tiennent s'adressent avant tout aux personnes déjà bien au fait des sujets abordés, aux « initiés ». Autrement dit, il faut avoir assisté à plusieurs séances ou être déjà informé des enjeux municipaux pour décoder les propos tenus lors de ces séances publiques. Notre recommandation a pour but de placer tous les citoyens sur un pied d'égalité en ce qui a trait à la compréhension des enjeux.

### **Recommandation 6 :**

Que l'Arrondissement de Verdun continue de réaliser un résumé des points saillants du conseil d'arrondissement dans la semaine qui suit la séance. Que l'Arrondissement de Verdun partage ce résumé sur l'ensemble de ses plateformes, comme le site web, l'infolettre et ses réseaux sociaux.

Cette initiative est un bel exercice de synthèse qui permet de suivre les dossiers de l'arrondissement.

### **Recommandation 7 :**

Que l'Arrondissement de Verdun diffuse les ordres du jour sur l'ensemble des plateformes web de l'arrondissement. Que les responsabilités des élu-e-s soient publiées avec l'ordre du jour.

Cette recommandation a pour but de donner la possibilité à tous et toutes de se renseigner à l'avance. Même si l'ordre du jour est déjà accessible sur le site web de l'arrondissement, ce dernier n'est pas diffusé assez largement. Une diffusion plus large pourrait rejoindre différents publics, entre autres, dans la page Facebook de l'arrondissement, l'infolettre et la page d'accueil du site web de l'arrondissement.

**Recommandation 8 :**

Que l'Arrondissement de Verdun réalise des capsules sur les différents domaines de compétences municipales

Cette recommandation a pour but d'informer l'ensemble des citoyens des leviers d'action dont disposent les autorités de l'arrondissement et de les inciter à s'impliquer concrètement dans leur communauté.



### Objectif 3 : Favoriser et souligner l'implication des jeunes

En plus de valoriser les bons coups découlant de l'engagement de la jeunesse verdunoise, chaque reconnaissance a aussi pour effet d'initier les jeunes aux réalités du monde municipal.

**Recommandation 9 :**

Que l'Arrondissement de Verdun organise une période de reconnaissance de projets jeunesse en début d'assemblée, plusieurs fois par année.

Cette recommandation permet de souligner l'implication des jeunes et de les familiariser avec les instances municipales.

**Recommandation 10 :**

Que l'Arrondissement de Verdun étudie la possibilité de varier les heures de certaines séances du conseil d'arrondissement et des consultations publiques afin de les rendre plus accessibles aux jeunes ainsi qu'aux jeunes familles.

Pour les jeunes encore aux études qui doivent se lever tôt le matin, les conseils d'arrondissement se terminent trop tard. Les jeunes familles qui doivent mettre au lit leurs enfants en bas âge très tôt le soir sont aux prises avec la même contrainte. La participation à ces rencontres peut susciter de l'intérêt pour la chose municipale : il est important que les jeunes puissent assister à ces séances. Nous suggérons de modifier ces horaires afin de faciliter la participation de cette tranche de la population.

## Objectif 4 : Favoriser les relations entre les jeunes et les élus

Créer des liens entre la politique et les jeunes est l'une des façons les plus efficaces de dissiper l'aura de complexité qui plane autour de l'engagement citoyen. Rendre la politique plus accessible permet de créer des liens de confiance qui amèneront les jeunes à sentir que leurs voix sont prises en compte par l'arrondissement.

**Recommandation 11 :**

Que l'Arrondissement de Verdun organise des rencontres informelles où les jeunes et les élu-e-s pourront se côtoyer.

Cela peut prendre plusieurs formes, dont une séance d'échanges impromptus lors d'un dîner ou encore des périodes de clavardage en direct de style Facebook live.

**Recommandation 12 :**

Que l'Arrondissement de Verdun soutienne des initiatives de démocratisation de la politique municipale dans les écoles.

Ces initiatives peuvent consister en des ateliers de simulation politique ou des initiatives organisées dans le cadre de la reconnaissance Municipalité amie des enfants (MAE) de l'arrondissement. Ce dernier pourrait soutenir financièrement, offrir biens et services ou encore inviter dans ses installations les organismes qui proposent des projets pour faire connaître la politique municipale dans les écoles de Verdun.

**Recommandation 13 :**

Que l'Arrondissement de Verdun bonifie les projets de parrainage entre élus et jeunes tels "maire d'un jour" en prolongeant l'expérience sur de plus longues périodes et en en faisant bénéficier un plus grand nombre de jeunes.

Nous proposons qu'il soit possible de s'inscrire en ligne à ces projets de parrainage sur le site web de l'arrondissement de manière à permettre à tous et toutes de s'en prévaloir.

## Conclusion

Par cet avis, les membres du Conseil jeunesse de Verdun ont voulu apporter des pistes de solution pour rendre les instances de l'Arrondissement de Verdun plus accessibles aux jeunes. Les moins de vingt-cinq ans composent le quart de la population verdunoise. Il est donc impératif qu'ils soient partie prenante des projets qui sont mis en place dans l'arrondissement, et surtout ceux les concernant.

Les diverses recommandations évoquées ci-dessus ont pour but de contourner les obstacles que nous avons observés dans notre communauté et à travers notre propre expérience. Dans la plupart des cas, il s'agit très souvent d'un manque d'accès à l'information. Souvent, celle-ci existe mais elle ne parvient pas jusqu'au aux jeunes. Il est donc important de diversifier les façons dont on tente de les rejoindre. Plus encore, il est primordial de diversifier les voies d'engagement, afin de faire tomber les barrières qui pourraient nuire à la participation de certains groupes, dont le nôtre.

Selon nous, il est important de rendre la politique municipale plus accessible. Étant le palier de gouvernement le plus proche des citoyens, il faut expliquer davantage ce que cette particularité implique. Cela va de la compréhension des compétences municipales jusqu'à la manière de faire valoir son opinion dans les instances de consultation.

L'Arrondissement peut et doit impliquer les jeunes citoyens dans l'édification de leur communauté. L'expérimentation de leur "pouvoir d'agir" peut les amener à s'impliquer davantage ou simplement leur faire prendre connaissance de l'étendue de leurs capacités en tant que citoyens.

À travers ces quelques recommandations, le Conseil jeunesse de Verdun espère que l'Arrondissement de Verdun continuera d'exercer son rôle de précurseur en engagement jeunesse en bâtissant des ponts encore plus solides entre les jeunes et ses instances.